



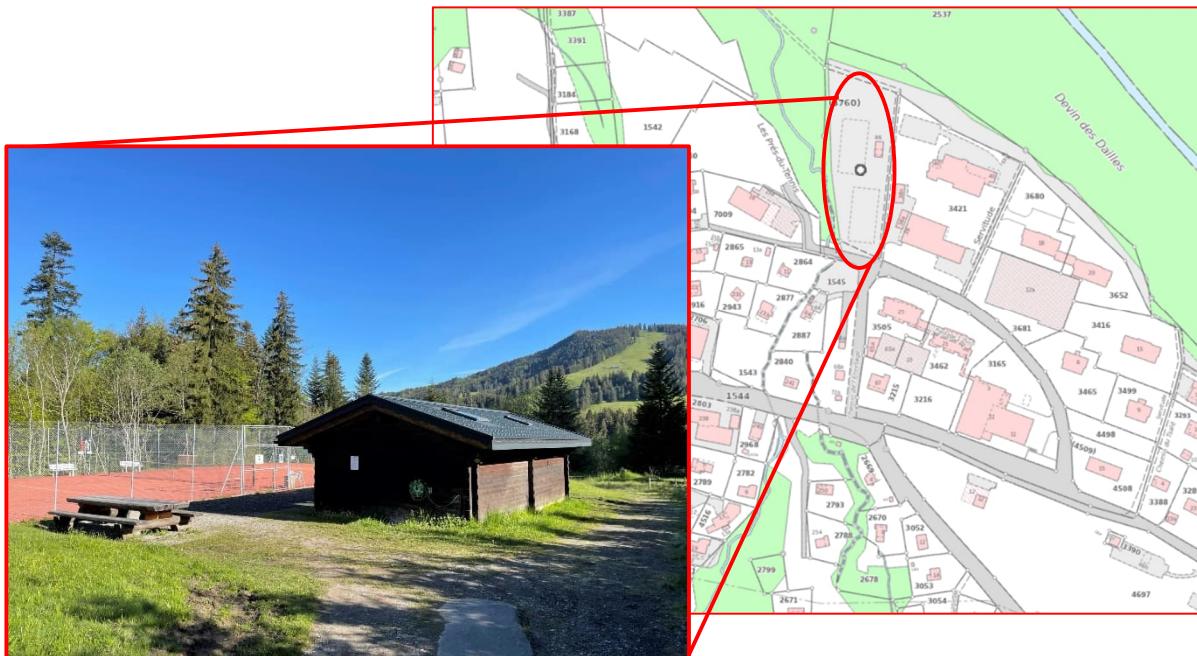
Message n°121 du Conseil communal au Conseil général

Objet: Sport – Les Paccots – Rénovation des deux terrains de tennis et optimisations diverses – Crédit d'engagement de 370 000 francs – Approbation

Le Conseil communal a l'honneur de soumettre pour approbation au Conseil général le Message n°121 concernant l'octroi d'un crédit d'engagement de 370 000 francs destiné à la rénovation des deux terrains de tennis, à l'extension du *club-house* ainsi qu'à des optimisations diverses, aux Paccots.

Situation

Le Centre de Tennis des Paccots, construit en 1980, est situé au Chemin de l'Ermitage 1, sur le bien-fonds article 3760 RF, propriété communale. La Commune le met à disposition gratuitement du Tennis Club Les Paccots.



Le Tennis-Club des Paccots, fondé en 1981, compte 104 membres dont 19 juniors.

Outre les cours privés et mi-privés qui y sont dispensés, deux équipes du Tennis-Club des Paccots disputent les tournois interclubs de deuxième ligue et jouent régulièrement pour une promotion en première ligue.

Des tournois populaires y sont également organisés chaque année.

Pour sa part, le Tennis-Club des Paccots a contribué financièrement à l'amélioration des équipements, notamment par l'installation d'un éclairage LED sur un des courts.

Objectif de la dépense

L'objectif de la dépense consiste en

- la rénovation des deux terrains de tennis;
- l'extension du *club-house*;
- des optimisations diverses.

La rénovation des courts a lieu tous les dix ans. La dernière remonte à 2014, pour laquelle un investissement de 100 000 francs a été consenti.

Ces travaux consisteront dans le remplacement du revêtement actuel en terre battue, incluant les fondations, le coffre, les drainages ainsi que le changement des clôtures et des accessoires nécessaires à la pratique du tennis.

Les optimisations diverses comprennent, quant à elles, les éléments suivants:

- la construction d'un escalier de liaison entre les deux courts;
- la pose de pavés filtrants aux abords du *club-house*;
- la construction d'un terrain de pétanque.

Estimation des coûts

Entretien des terrains:

➤ Rénovation des deux terrains de tennis, y compris clôtures	Fr. 142'000.00
➤ Optimisations diverses (Terrain de pétanque)	Fr. 4'300.00
➤ Travaux préparatoires	Fr. 10'000.00
➤ Gestion de projet	Fr. 9'000.00
	<u>Fr. 165'300.00</u>

Optimisations diverses:

➤ Extension du <i>club-house</i>	Fr. 125'000.00
➤ Optimisations diverses	Fr. 35'700.00
➤ Travaux d'électricité	Fr. 10'000.00
➤ Travaux préparatoires	Fr. 12'000.00
➤ Gestion de projet	Fr. 10'000.00
➤ Frais de procédure	Fr. 12'000.00
	<u>Fr. 204'700.00</u>

Plan de financement

Rubriques comptables 2025.121 / 3410.5040.00

Coût total estimé à la charge de la Commune **Fr. 370'000.00**

*Montant de 370 000 francs à la charge du budget des investissements 2026, en catégorie II, à voter.
Un montant de 250 000 francs figure au Plan financier 2025-2029.*

Charges annuelles d'amortissement planifié, dès 2027

Amortissement optimisations (durée d'utilisation: 33⅓ ans): 3% de Fr. 204'700.00 Fr. 6'140.00

Amortissement terrains (durée d'utilisation: 10 ans): 10 % de Fr. 165'300.00 Fr. 16'530.00

Montant annuel à la charge de la Commune Fr. 22'670.00

Charges annuelles d'intérêt

La charge d'intérêt dépendra du marché et du besoin en trésorerie.

Estimation des charges d'exploitation

Ces travaux n'ont aucune influence sur les charges d'exploitation.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour engager le montant de 370 000 francs destiné à la rénovation des deux terrains de tennis, à l'extension du club-house et à des optimisations diverses, aux Paccots.

Châtel-St-Denis, octobre 2025

Le Conseil communal

Annexe: Projet d'arrêté



LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

VU

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1);
- le règlement d'exécution du 28 décembre 1981 de la loi sur les communes (RELCo, RSF 140.11);
- la loi du 22 mars 2018 sur les finances communales (LFCo, RSF 140.6);
- l'ordonnance du 14 octobre 2019 sur les finances communales (OFCo, RSF 140.61);
- la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC, RSF 710.1);
- l'article 87 du Règlement d'exécution de loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ReLATEC, RSF 710.11);
- le Règlement des finances du 31 mars 2021 (RFin);
- le Message n°121 du Conseil communal, du 21 octobre 2025;
- le Rapport et le préavis de la Commission financière,

ARRÊTE

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à engager un montant de 370 000 francs destiné à la rénovation des deux terrains de tennis, à l'extension du *club-house* et à des optimisations diverses, aux Paccots.

Article 2

Ces travaux contribuent au maintien de la valeur du parc «immobilier» communal et leur montant sera amorti en fonction de leur durée d'utilisation, soit sur $33\frac{1}{3}$ ans à 3%, à partir de 2027.

Les travaux portant sur la rénovation des courts contribuent au maintien de la valeur des équipements communaux et leur montant sera amorti en fonction de leur durée d'utilisation, soit sur 10 ans à 10%, à partir de 2027.

Article 3

La présente décision est sujette à référendum, conformément à l'article 52 de la loi sur les communes (LCo), à l'article 69 de la loi sur les finances communales (LFCo) et à l'article 12 du Règlement du 31 mars 2021 des finances de la Ville de Châtel-St-Denis (RFin).

Ainsi approuvé par le Conseil général de la Ville de Châtel-St-Denis, le 10 décembre 2025.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

Le Président:

Frank Burgy



La Secrétaire:

Nathalie Defferrard Crausaz

Tennis Club Ermitage

Implantation d'une buvette et
d'une piste de pétanque

Plan n°	A-1001				
Projet n°	61251159				
Echelle	1:250				
Date / Auteur	03.09.2025 / MC				
Dimensions	420 x 297				

Ce plan ne peut-être ni reproduit, ni utilisé sans l'assentiment de Realsport SA
Ceci est un plan de projet. Il n'est pas contractuel.
T:\61251159\LES PACCOTS - Tennis Club Ermitage\11_Plans\Avant-projet\01 - Plans -
Schemas - Esquisses\61251159 - LES PACCOTS - Plan d'implantation.dwg



Realsport SA
Chemin de Combernesse 9
1728 Rossens

AUTEUR DU PROJET
Tél. 026 402 57 05
Fax 026 402 57 06

Realsport SA | info@realsport.ch | www.realsport.ch
Rossens FR | St-Légier VS | Troinex GE | Sion VS | Felben TG | Bern BE

Indoor | Outdoor | Services

